



CONSEIL DE QUARTIER NO. 8 SECTEUR DUBUISSON

*COMPTE-RENDU de la séance du conseil de quartier n°8 – secteur Dubuisson, tenue le 12 septembre à 19 h à la
Maison du Citoyen de Dubuisson*

PRÉSENCES :

M. Robert Quesnel, conseiller municipal du district no. 8 et président du conseil de quartier
Mme Carole Champagne, conseillère de quartier
Mme Josiane Lachance-Gagné, conseillère de quartier
M. Victorin Lyrette, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, commis aux communications et secrétaire du conseil de quartier

ABSENCES :

M. Bermance Charest, conseiller de quartier
Mme Rolande Thibeault, conseillère de quartier

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. David Collin, policier parrain du quartier

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Robert Quesnel, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 04.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par Mme Carole Champagne, appuyé par M. Victorin Lyrette d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 12 septembre.

Le sergent David Collin, policier parrain, est présent pour répondre aux questionnements des citoyens concernant la sécurité routière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2017-09-08

3- Lecture, suivi et adoption du compte-rendu de la rencontre du 9 mai 2017

Le président procède à la lecture du compte-rendu de la rencontre du 9 mai 2017. Il est proposé par Mme Carole Champagne d'adopter le compte-rendu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2017-09-09

SUIVIS :

- Aucun suivi n'est à traiter.

4- Élections municipales du 5 novembre

Le président donne de l'information concernant le sujet. Les dates de candidature sont du 22 septembre au 6 octobre. Si aucune opposition n'est proposée dans le quartier, M. Quesnel sera réélu par acclamation.

5- Travaux dans le quartier

Le président présente un aperçu des travaux effectués dans le quartier durant l'été. L'asphaltage de la rue des Beaubois et de la rue des Sorbiers vient tout juste de se terminer. En 2018, un total de 400 000 \$ est prévu dans le plan triennal d'immobilisations pour la réfection des rues du quartier.

6- Nouveau crédit d'impôt remboursable pour les fosses septiques

Le président distribue une feuille d'information concernant le sujet. Le crédit d'impôt est applicable lors de nouvelles constructions ou de rénovations. Il rembourse un total de 20% du montant final. Un conseiller se questionne à savoir si la Ville peut également offrir un tel crédit pour les résidences qui doivent se conformer, mais que le budget est restreint. Le conseiller fera une vérification.

7- Activités à venir

- *Semaine culturelle* : À partir du 29 septembre. Toutes les informations sont disponibles dans le calendrier sur le site Web de la Ville;

8- Affaires nouvelles – questions et interventions du public

- a. *Jardin communautaire de quartier*: Une citoyenne souhaite s'impliquer dans le démarrage du projet;
- b. *Vitesse dans le village*: Le policier est sollicité concernant des pistes de solution permettant la réduction de la vitesse dans le village. Les conseillers et citoyens présents demandent à ce qu'un panneau ou une police électronique soient installés en permanence, tels que vus dans les grands centres. Anciennement, une lumière rouge clignotante était installée près de l'école et cela réduisait sensiblement la vitesse. Un conseiller demande si elle peut être réinstallée;
- c. *Accotement dangereux près du 2092, route St-Philippe* : Ce sujet a été traité lors d'un conseil de quartier précédent. La Ville avait à ce moment fait du remplissage de gravier sur l'accotement qui était trop profond et dangereux pour les automobilistes qui devaient se garer ou entrer dans leur cour. Cependant, l'accotement est redevenu tel qu'il était avant et la problématique est revenue. Le conseiller fera une vérification;
- d. *Osisko* : Du forage d'exploration de la part de la minière se fera sur le terrain de la vieille mine « Goldfield » à la sortie de Dubuisson en direction de Malartic.

9- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 7 février à 19 h à la Maison du Citoyen.

10- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Josiane Lachance-Gagné de lever la séance. Il est 19 h 52.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2017-09-10

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE